

Valérie Lambot,
Conseillère communale
36 rue Prosper Preser
1082 Bruxelles

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem Sainte Agathe**

Concerne : Conseil communal du 24 octobre 2013
Interpellation Cité Hunderenveld

Bruxelles, le 18 octobre 2013

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

La Cité de logements sociaux de Hunderenveld est constituée d'un ensemble de trois barres de logements multiples érigées en 1978-1982 sur les plans de l'architecte Joseph Vermeulen. Il s'agit d'une architecture typique des années 1970-80, efficace en matière de construction mais ayant démontré au cours des décennies ses limites en terme d'urbanité et de lien social. La quasi-absence d'équipement public et de lieu collectif accentue cette limite.

Le Projet de Cohésion Sociale (PCS) y est localisé et réalise un travail communautaire qui vise à créer :

- un lieu de rencontre du quartier ;
- un accompagnement social, une aide administrative, un soutien personnel et une aide à la réalisation de projet personnel ;
- un soutien scolaire (primaire et secondaire) ;
- une organisation d'ateliers créatifs, sport, événements, excursions, fêtes de quartier, sorties.

Le Projet de Cohésion Sociale est ouvert à tous mais priorité est donnée aux locataires sociaux du quartier Hunderenveld.

Les habitants cohabitent difficilement dans ces grands ensemble impersonnels, se plaignent d'incivilités et la Cohésion Sociale pourrait être mieux soutenue.

Le PCS ne peut bien évidemment pas à lui seul résoudre tous les problèmes de la Cité et il importe que la Commune soit active aussi sur Hunderenveld.

Nous aurions beaucoup à dire de manière générale sur la mauvaise gestion de la SISF « La Cité Moderne » mais ce ne sera pas mon propos.

La fusion des SISF étant en marche, nous ne pouvons tous qu'espérer que celle-ci se fera à l'avantage de tous les locataires de « La Cité Moderne »

Ce sont plusieurs centaines de berchemois qui vivent, et méritent de mieux vivre, à la Cité Hunderenveld.

De manière très concrète, je souhaite demander au Collège 3 interventions sur Hunderenveld afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants qui sont actuellement les « laissés pour compte » de notre commune.

Je souhaite que le Collège :

1. **dans un souci d'égalité de traitement et de prévention de la sécurité routière place, comme cela s'est fait en face de l'ensemble Hunderenveld devant la promotion privée à l'entrée du Clos du Nadir, des bacs à plantes de part et d'autre de l'accès à la Cité, permettant ainsi aux riverains motorisés de sortir de la Cité avec une bonne visibilité et d'éviter les accidents (trams, voitures) ;**
2. **fournisse le PCS de Hunderenveld en brochures communales relatives à la propreté publique, aux ballades à Berchem, aux activités de loisirs et toutes autres matières susceptibles d'être un support concret utile au travail de terrain qui y est réalisé ;**
3. **mène des actions de sensibilisation au tri sélectif et à la collecte des encombrants au sein de la Cité Hunderenveld.**

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Valérie Lambot, Conseillère communale PS